Enseignant dans un dispositif d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de 3 ans

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1er degré

Date de prise de fonction : rentrée scolaire

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif pour les agents inscrits au vivier et obtenant un poste à l'issue du mouvement informatisé.
Postes restés vacants à l'issue du mouvement informatisé : nomination à titre définitif.
Postes se libérant après le mouvement : nomination à titre provisoire sans priorité ou bonification au mouvement suivant.
Organisation du temps de travail : temps de service d'un enseignant du premier degré

Cadre réglementaire : circulaire n° 2012-202 du 18 décembre 2012

Description des missions :

- ✓ Construire les conditions d'une première entrée à l'école maternelle, début d'un parcours très souvent dépendant de la réussite de cette première approche du milieu scolaire, au travers d'une projet spécifique, local, associé au projet d'école, et établi en référence aux principes de référence pour la mise en place de dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- ✓ Permettre une mise en œuvre adaptée aux besoins et aux moyens réunis pour mener à bien le projet.
- ✓ Travailler en équipe dans le cadre d'un projet pédagogique et éducatif inscrit dans le projet d'école, piloté à l'échelon de la circonscription et du département.
- ✓ Travailler les modalités d'accueil, les relations avec les parents et les partenaires.
- ✓ Etre conscient de l'importance des relations parents/équipe éducative et engager des actions en faveur du développement de ces relations.
- ✓ Du point de vue des apprentissages, considérer comme prioritaire la maîtrise du langage dans toutes ses dimensions, et développer toutes les conditions pour permettre aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble.
- ✓ Prendre en compte les spécificités du projet pédagogique et éducatif des dispositifs pour concevoir son activité professionnelle.
- ✓ Construire un projet local, adapté au contexte, en fonction des principes de référence pour la mise en place de dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- ✓ Etre au clair avec le travail à demander à l'ATSEM affectée à ce type de structure

Compétences et qualités requises :

- ✓ bien connaître les caractéristiques de la petite enfance,
- ✓ maîtriser l'enseignement en maternelle notamment de l'enseignement à dispenser aux plus petits (connaissance de la PS souhaitée).
- ✓ avoir déjà enseigné en maternelle.
- ✓ être capable de s'investir dans le développement de collaboration avec les parents et les partenaires du projet et de s'investir dans un travail d'équipe au sein de l'institution.
- ✓ s'engager à suivre une formation dont certaines actions pourront être communes avec les personnels des collectivités territoriales.
- ✓ s'engager à travailler dans les secteurs les plus défavorisés avec les partenaires sociaux et à développer les partenariats.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : IEN chargé de la mission maternelle (04 93 72 63 28)